

Communiqué de presse



Bâle, 2 mai 2012

Assemblée générale de la Banque Coop

Les actionnaires bénéficient du principe de l'apport de capital

A l'Assemblée générale de la Banque Coop SA qui s'est tenue aujourd'hui, Ralph Lewin, président du Conseil d'administration, et Andreas Waespi, président de la Direction générale, ont présenté un résultat réjouissant pour l'exercice 2011. Le bénéfice brut corrigé des coûts informatiques selon le principe de True and Fair View s'est inscrit à CHF 94,2 millions, soit une progression de 6,3% par rapport à l'exercice précédent. Le dividende brut reste inchangé à CHF 1,80 par action. A cet égard, les actionnaires bénéficient du principe de l'apport de capital qui permet une distribution du dividende 2011 exonéré de l'impôt anticipé.

L'Assemblée générale s'est tenue à la Messe Basel (foire de Bâle). 660 actionnaires y ont pris part, ce qui correspond à un capital-actions de CHF 247,2 millions et à 73,2% du capital-actions ayant droit de vote. Les actionnaires de la Banque Coop ont adopté à une large majorité toutes les propositions du Conseil d'administration.

Augmentation du bénéfice brut

Ralph Lewin a présenté aux actionnaires un résultat réjouissant pour la Banque Coop. «Dans un environnement financier caractérisé par d'importantes incertitudes et volatilités ainsi que des défis d'envergure, cette note très encourageante n'était pas acquise d'avance», a déclaré le président du Conseil d'administration. Le bénéfice brut de CHF 94,2 millions a progressé de 6,3% par rapport à 2010. Le bénéfice de l'exercice a chuté de 3,2% en comparaison annuelle, pour atteindre fin 2011 CHF 70,3 millions. La Banque Coop a réalisé de nouveaux records dans le domaine des créances hypothécaires culminant à CHF 12,2 milliards (+4,0%), et des fonds de la clientèle atteignant CHF 9,76 milliards (+0,5%).

Dividende exonéré de l'impôt pour les actionnaires

L'entrée en vigueur de la Deuxième réforme de l'imposition des entreprises, le 1^{er} janvier 2011, permet de constituer des réserves issues d'apports de capital et, partant, une distribution du dividende exonéré de l'impôt anticipé. L'Assemblée générale a approuvé l'attribution de réserves issues d'apports de capital «aux autres réserves libres», ce qui permet de distribuer le dividende de CHF 1,80 exonéré de l'impôt anticipé. Pour les personnes physiques dont le domicile fiscal est en Suisse et détenant des actions dans leur fortune privée, le versement du dividende est, de surcroît, exonéré de l'impôt sur le revenu.

Poursuite de la croissance durable

L'objectif de la Banque Coop est de poursuivre la croissance durable de ces dernières années. Andreas Waespi entrevoit l'avenir avec confiance: «Nous sommes convaincus que la Banque Coop, grâce à sa bonne couverture en fonds propres, dépassant nettement le cadre des exigences de la FINMA en la matière, et sa stratégie résolue pour devenir une banque de distribution, est très bien placée sur le marché.»

Communiqué de presse



Vous trouverez des informations détaillées sur l'Assemblée générale 2012 sur notre site www.banquecoop.ch.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann
Responsable Secrétariat général & relations médias
Banque Coop SA
Téléphone: +41 (0)61 286 26 03
E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

En bref

La Banque Coop est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires axés sur un développement durable et à son engagement pour une utilisation parcimonieuse des ressources afin de ne pas défavoriser les générations futures. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.
Symbole de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).
L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

Données et téléchargements importants

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles pouvant être consultées à partir de la date de publication.
Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution. Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine Assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).